



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Marguerite De Lajemmerais
2025-01-30 – 18 heures

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Marguerite-De Lajemmerais, tenue le 30 janvier 2025 à 18 heures.

SONT PRÉSENTS :

Katiana François

David Lacombe

Esther Fricker

Mina Mabssout

Isabelle Lévesque

Karine Doré

Marie-Pascale Lévesque

Patrick Dinelle

Marc-Olivier Chauvin

Félix Tardif-Proulx

Mireille Karangwa

Maria Leaticia Keith Valentin

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Karine Galipeau, directrice

SONT ABSENTS :

Julien Chabot-Paquet

Florence Ide

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La directrice, Karine Galipeau, déclare la réunion ouverte. Il est 18 h 05.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Doré que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

IL EST PROPOSÉ PAR Katiana François que le point « Entrée/sortie des élèves sur l'heure du dîner » soit ajouté à l'ordre du jour en 8.1.

Proposition adoptée à l'unanimité (incluant l'ajout)

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (17 décembre 2024)
4. Parole au public

Initiales de la Présidence

Initiales de la direction

5. Temps d'enseignement (grille-matière 2025-2026)
6. Sorties éducatives
 - 6.1. 2 février 2025 : Annulation P5 pour rencontre de parents
7. Points d'information/rapports
 - 7.1. Direction
 - 7.2. OPP (Liste des membres)
 - 7.3. Personnel enseignant
 - 7.4. Élèves
 - 7.5. Déléguée au comité central de parents
 - 7.6. Membre de la communauté
 - 7.7. Projet éducatif
 - 7.8. Formation obligatoire reddition de compte
 - 7.9. Budget
8. Varia – Points divers
 - 8.1 Entrée/sortie des élèves sur l'heure du dîner
9. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2024-12-17

IL EST PROPOSÉ par Marie-Pascale Lévesque que le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2024 soit adopté sans modifications.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

5. TEMPS D'ENSEIGNEMENT (GRILLE-MATIÈRE 2025-2026)

La direction informe les membres que les changements concernent les niveaux de 1^{ère} secondaire et TSA. Il y aura une période de moins en arts pour les élèves de secondaire 1 en 2025-2026 et un groupe de FPT3 s'ajoutera au secteur TSA.
Pour les autres niveaux, le statut quo est maintenu pour l'année 2025-2026.

IL EST PROPOSÉ par Maria Leaticia Keith Valentin que les changements à la grille-matière soient adoptés.

Proposition adoptée à l'unanimité

6. SORTIES ÉDUCATIVES

La direction demande que les trois nouvelles sorties du tableau (voir annexe 1) soient acceptées. Il s'agit de la visite des élèves de 2^e secondaire à la centrale électrique de Beauharnois (31 janvier), de la visite des élèves de 4^e secondaire à la centrale électrique de Beauharnois (3 février) et de la visite des élèves OSM option musique (foyer 243) à la maison symphonique (20 mars).

Elle informe également les membres que la 5^{ème} période du 20 février 2025 sera retranchée pour permettre à la 1^{ère} partie de la rencontre de parents (de 15h00 à 17h00) de bien se dérouler.

En ce qui concerne les rencontres de parents, Katiana François mentionne que le temps de 5 minutes qui est attribué n'est pas toujours respecté par les parents et/ou enseignants ce qui cause un irritant pour les parents qui attendent dans la file.

IL EST PROPOSÉ par Marc-Olivier Chauvin que les trois nouvelles sorties du tableau (voir annexe 1) soient acceptées. Il propose également que le retranchement de la 5^{ème} période du 20 février 2025 soit accepté.

Proposition adoptée à l'unanimité

7. POINT D'INFORMATIONS/RAPPORTS

1. DIRECTION

La direction notifie aux membres le manque de personnel enseignant et non-enseignant en ce moment. Elle indique qu'on peut actuellement sentir la fatigue au sein de l'équipe-école en poste.

Elle souligne également que la première session de tutorat ciblera environ une soixante d'élèves de 3^{ème} et 4^{ème} secondaire.

2. OPP

Esther Fricker informe les membres que la problématique actuelle de la friperie est le manque de dons. De plus, il est question de ce qui doit être fait avec les profits de la friperie. Plusieurs membres rappellent que cet argent doit être utilisé pour rejoindre tous les élèves.

Il est convenu d'en discuter plus en détails lors d'une séance ultérieure du CÉ.

3. PERSONNEL ENSEIGNANT

Pas de points à présenter.

4. ÉLÈVES

Maria Leaticia Keith Valentin informe les membres que lors du conseil des élèves du 28 janvier 2025, il a été soulevé que certains enseignants auraient intérêt à raffiner leur identification (niveau, matière enseignée, etc.) lorsqu'ils communiquent par courriel avec les parents.

Félix Tardif-Proulx demande si les chandails d'Expo-Sciences seront acceptés dans l'école au même titre que ceux des finissants et équipes sportives. La direction lui indique que dorénavant ils le seront.

5. DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Julien Chabot-Paquet est absent, mais la direction informe les membres des points discutés (voir annexe 2) lors de la dernière réunion. Il est brièvement suggéré aux membres de prendre connaissance du projet « Jamais sans mon casque » (voir annexe 3).

6. MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Il n'y a pas de membre de la communauté.

7. PROJET ÉDUCATIF

Pas de nouvelles informations.

8. FORMATION OBLIGATOIRE REDDITION DE COMPTE

La direction rappelle que la présidente du CÉ à l'obligation de s'assurer que tous ceux qui en sont à leur premier mandat au CÉ aient suivi la formation obligatoire. L'information pour la formation est transmise à ceux qui ne l'ont pas encore suivie.

9. BUDGET

La direction indique aux membres qu'avec l'absence du gestionnaire, l'information n'est pas à jour. La présentation sur le budget devrait avoir lieu lors de la prochaine rencontre du CÉ prévue en mars 2025.

8. VARIA – POINTS DIVERS

1. ENTRÉE/SORTIE DES ÉLÈVES SUR L'HEURE DU DÎNER

La direction exprime aux membres que l'enjeu est que certains élèves reviennent de l'extérieur avec de la nourriture qui n'est pas permise dans une école. Donc, pour éviter que certains tentent de la cacher, on applique la même règle pour tous. Toutefois, elle indique que l'équipe est présentement à la recherche de solutions à cause du temps froid hivernal actuel.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h 34.



Présidente

17 avril 2025
Directeur

R. G. P. L. P.